



**COMMUNIQUE DE PRESSE DE NATHALIE MUYLLE,  
Ministre de l'Emploi, de l'Economie et des Consommateurs,  
de la Lutte contre la pauvreté, de l'Egalité des chances  
et des Personnes handicapées**

Mercredi 15 juillet 2020

**Nathalie Muylle : «Le chômage temporaire a baissé de moitié»**

En juin, notre pays comptait 604.827 chômeurs temporaires. C'est deux fois moins que pendant le pic d'avril. Le nombre de jours où une personne est temporairement au chômage est tombé en moyenne à 8,3 jours en juin.

Nathalie Muylle, ministre de l'Emploi : « Alors qu'en avril, plus de 30 % des travailleurs étaient encore au chômage temporaire, ce chiffre est aujourd'hui encore de 15 %. Si le chômage temporaire est en baisse dans tous les secteurs, cette baisse varie d'un secteur à un autre. Les entreprises qui mettent leurs travailleurs au chômage temporaire pendant au moins 20 % du temps au cours du second semestre peuvent continuer à recourir au système de chômage temporaire corona jusqu'à la fin de cette année. »

Le nombre de chômeurs temporaires était de 604.827 en juin. Cela signifie une réduction de moitié du chiffre d'avril, qui était alors de 1.232.018. 84.253 employeurs ont eu recours au système en juin, contre 140.388 en avril (-40 %).

En avril, plus de 30 % des travailleurs étaient temporairement au chômage, contre 15 % en juin.

	<b>Chômeurs temporaires</b>	<b>Nombre total de travailleurs</b>	<b>Proportion</b>
Avril	1 232 018	4 028 647	30,58 %
Mai	984 574	4 014 818	24,52 %
Juin	604 827	4 014 818	15,06 %

Le système de chômage temporaire pour cause de force majeure en raison du coronavirus existe encore jusqu'à la fin du mois d'août. Pour certains cas, la ministre Muylle prolonge le système jusqu'à la fin de cette année :

1. Les secteurs visés par une décision du Conseil national de sécurité limitant leurs activités

2. Les entreprises qui peuvent démontrer un chômage temporaire de 20 % (toutes formes confondues) sur le nombre total de jours déclarés au cours de la période d'avril à juin.

Pour d'autres entreprises, il existe une forme souple de chômage temporaire pour raisons économiques jusqu'à la fin de l'année. Cette mesure ne peut être invoquée que par les entreprises qui peuvent démontrer qu'elles ont toujours des raisons économiques de mettre les ouvriers au chômage temporaire et qu'elles subissent une diminution du chiffre d'affaires d'au moins 10 % par rapport au mêmes trimestres de l'année précédente si elles veulent mettre les employés au chômage temporaire pour raisons économiques.

### **Moins de jours de chômage temporaire**

Il est important que le nombre de jours de chômage temporaire diminue de manière significative. L'effet des mesures de sortie se fait sentir. Alors qu'en avril, plus de 20 % des chômeurs temporaires (CT) sont au chômage pendant tout le mois, en juin, ce chiffre tombe à 7,7 %. La durée moyenne de chômage temporaire passe de 14 jours en avril et 9,9 jours en mai à 8,3 jours en juin.

Le nombre de chômeurs temporaires qui sont au chômage quelques jours par mois seulement augmente encore. En juin, 42 % des chômeurs temporaires étaient au chômage pendant 4 jours ou moins.

Jours	Avril		Mai		Juin	
	Nombre de travailleurs	%	Nombre de travailleurs	%	Nombre de travailleurs	%
1	44 110	3,6	94 941	9,6	78 297	12,9
2	43 465	3,5	68 609	7,0	63 407	10,5
3	58 527	4,8	67 236	6,8	49 218	8,1
4	56 594	4,6	77 525	7,9	65 365	10,8
5	45 162	3,7	67 942	6,9	51 042	8,4
6	33 429	2,7	70 767	7,2	30 813	5,1
7	35 371	2,9	50 314	5,1	24 424	4,0
Mois entier	253 379	20,6	92 867	9,4	46 834	7,7

### **La baisse varie en fonction du secteur**

Nous voyons très clairement les effets de la stratégie de sortie. Les entreprises et les commerces ont pu rouvrir en mai. Ce redémarrage se traduit par la forte baisse du chômage temporaire dans ces secteurs entre avril et juin. Il s'agit par exemple d'une baisse de 67 % dans le secteur de la construction et d'une baisse de 66 % dans le commerce.

Sur la période considérée, la baisse du chômage temporaire reste nettement plus faible pour des secteurs tels que l'horeca (-17 %) et le secteur des loisirs (-23,7 %), qui ont rouvert à partir de juin. La baisse des chiffres dans ces secteurs se situe donc principalement dans la période de mai à juin.

Secteur	Avril	Mai	Juin	Baisse avril-juin
---------	-------	-----	------	-------------------

Inconnu	15 784	11 992	4 198	73,40%
Activités immobilières	7 736	6 348	2 247	70,95%
Construction	137 204	72 682	45 753	66,65%
Commerce ; réparation de véhicules automobiles et de motocycles	244 869	195 323	83 425	65,93%
Production et distribution d'eau, assainissement, gestion des déchets et dépollution	5 615	3 684	1 918	65,84%
Santé humaine et action sociale	75 212	57 517	27 786	63,06%
Agriculture, sylviculture et pêche	2 484	1 552	959	61,39%
Enseignement	15 504	13 942	6 548	57,77%
Activités financières et d'assurance	13 645	11 902	6 096	55,32%
Autres activités de services	26 554	24 995	13 775	48,12%
Activités de services administratifs et de soutien	210 788	178 771	109 887	47,87%
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	53 963	45 491	29 126	46,03%
Industrie manufacturière	217 907	175 804	125 715	42,31%
Transports et entreposage	65 756	54 752	38 640	41,24%
Information et communication	23 420	21 322	15 126	35,41%
Arts, spectacles et activités récréatives	21 050	20 343	16 067	23,67%
Hébergement et restauration	92 113	86 510	76 493	16,96%

### **Baisse dans toutes les régions**

En juin, la Flandre comptait 58 % des chômeurs temporaires, suivie de la Région wallonne (22 %) et de la Région de Bruxelles-Capitale (19 %). La Communauté germanophone représente 0,6 % de l'ensemble des chômeurs temporaires. La répartition par région et par province est basée sur le siège principal de l'entreprise.

La baisse du chômage temporaire est tout aussi importante en Flandre et en Wallonie (-39 %), alors qu'elle est de 37 % en Région de Bruxelles-Capitale.

Baisse par région :

Région	Mai	Juin	Baisse
Etranger	7 938	5 240	33,99 %
Région de Bruxelles-Capitale	180 733	114 034	36,90 %
Région wallonne hors Communauté germanophone	213 640	130 307	39,01 %
Région flamande	577 267	351 942	39,03 %
Communauté germanophone	4 996	3 304	33,87 %